

Opinion Les candidats à l'adhésion à l'Union européenne doivent œuvrer à la restauration des droits linguistiques dans leur propre pays

Si l'Ukraine et la Moldavie souhaitent réellement adhérer à l'Union européenne, elles doivent prendre au sérieux les droits des minorités linguistiques dans leur propre pays.



Tiraspol, capitale de l'État indépendant de Transnistrie, située sur la rive orientale du Dniestr. Dans la région linguistique environnante, les habitants russophones de Transnistrie constituent une minorité absolue. Image : Wikipedia

Lorsque j'ai récemment appelé le 112 en Roumanie, l'opératrice ne parlait pas hongrois, alors que je m'adressais à elle en hongrois et que j'appelais depuis un

village hongrois. Officiellement , je devrais alors être transféré vers un service où l'on parle hongrois, mais cela n'a pas été le cas, car je lui ai parlé en anglais.

Mais que se passerait-il si ma fille de 9 ans appelait et essayait d'expliquer ce qui se passe ? Ma fille ne parle que le hongrois (et le néerlandais), tout comme les enfants du village. Ce n'est qu'à partir de la première année qu'ils apprennent le roumain.

Un [rapport](#) de la Fondation européenne pour les droits linguistiques publié en 2016 montre que le respect des droits linguistiques de la minorité hongroise par la Roumanie, membre de l'UE, laisse à désirer. Le problème de la discrimination fondée sur [la nationalité](#) en Roumanie n'est malheureusement toujours pas résolu à [ce jour](#).

Discrimination à l' La Commission européenne débat toujours du fait que les droits liés à la citoyenneté européenne ne s'appliquent pas aux citoyens roumains de langue hongroise. Il s'agit là clairement d'un acte de discrimination.

C'est pourquoi il est si important que les pays candidats à l'adhésion à l'UE, l'Ukraine et la Moldavie, reconnaissent dès à présent les droits linguistiques de leurs minorités autonomes. Le respect des droits linguistiques prévus par la [convention de Strasbourg de 1996](#) était en effet une condition stricte pour l'intégration européenne des anciens États satellites de l'Union soviétique.

La Macédoine du Nord n'a été autorisée à adhérer à l'OTAN qu'en 2020, après avoir reconnu les droits linguistiques de sa minorité albanaise autonome. La Slovaquie, mais aussi la Roumanie, ne sont devenues membres de l'UE et de l'OTAN qu'après avoir garanti les droits linguistiques des minorités historiques de langue hongroise.

L'Ukraine, candidate à l'adhésion, a déjà prouvé qu'elle prenait les valeurs européennes avec des pincettes.

Si la Moldavie adhère à l'UE, les locuteurs du russe et du gagaouze en Moldavie, qui, comme son voisin roumain, n'a que le roumain comme langue officielle, constitueront une minorité absolue de moins de 5 % dans la zone linguistique roumaine de l'UE. Actuellement, ils constituent la majorité au sein de leur propre État séparatiste [de Transnistrie](#) et de la province autonome [de Gagaouzie](#), et peuvent utiliser librement leur langue dans l'administration publique.

L'Ukraine, candidate à l'adhésion, a déjà prouvé qu'elle prenait les valeurs européennes avec des pincettes en adoptant, en avril 2019, une loi linguistique qui [prive](#) les locuteurs des langues minoritaires [de](#) leurs droits existants d'utiliser librement leur langue dans les domaines des soins de santé, du commerce, de la culture, de l'éducation et de la justice.

En se démarquant de son passé soviétique russophone, l'Ukraine sape également l'équilibre très délicat entre les droits des locuteurs de la langue majoritaire et ceux des minorités.

Une famille du [village](#) ukrainien de Szelmenc a pu vivre dans huit pays différents entre 1920 et 1996 sans avoir quitté le [village](#).

Si la loi ukrainienne sur la langue vise à renforcer la langue ukrainienne en s'opposant au russe, qui est mutuellement compréhensible, elle porte également [atteinte](#) aux langues de [minorités historiques](#) vulnérables telles que le polonais, le hongrois et le roumain, ce qui [aggrave encore](#) les conséquences de la guerre avec la Russie.

L'histoire du village ukrainien de Szelmenc illustre de manière frappante l'histoire tragique des minorités en Europe centrale. Entre 1920 et 1996, une famille a pu vivre dans huit pays différents sans avoir quitté le village. ([Autriche-Hongrie](#), [Première République tchécoslovaque](#), [Hongrie](#), [Union soviétique](#), [Ukraine](#), [CSSR](#), [CSFR](#), [Slovaquie](#)).

Les habitants [hongrois](#) de Szelmenc sont aujourd'hui menacés par la loi ukrainienne sur la langue. En vertu de [l'article 30](#) de cette loi, une mère d' e derrière le comptoir d'un magasin de village doit d'abord s'adresser en ukrainien à un concitoyen ou même à son enfant. De telles lois sont désastreuses pour les minorités linguistiques historiques vulnérables, car elles conduisent à l'autocensure.

Rétablissement des droits linguistiques Tout comme la période d'essai dans un contrat de travail, la procédure d'adhésion est le moment où un candidat à l'adhésion à l'UE, comme l'Ukraine et la Moldavie, doit prouver sans équivoque son attachement aux [valeurs européennes](#).

C'est précisément là que le bât blesse : l'UE ne doit pas agir par idéalisme vague, mais bien par intérêt stratégique pour [la paix, la sécurité et la réconciliation](#), et s'attacher sérieusement à faire respecter les droits humains fondamentaux. La légitimité morale de l'UE sera remise en cause tant que les Européens appartenant à des minorités historiques vulnérables ne [pourront pas vivre](#) en [sécurité](#) dans le pays candidat ou membre où reposent les tombes de leurs ancêtres.

L'Ukraine, [candidate à l'adhésion à l'UE](#), peut immédiatement remplir ses obligations en rétablissant les droits linguistiques tels qu'ils étaient [avant](#) les [manifestations](#) de grande ampleur qui ont eu lieu en Ukraine en novembre 2013. Ces manifestations ont éclaté en réaction à la décision soudaine du président

Ianoukovitch de ne pas signer [l'accord d'association](#) avec l'UE. La Moldavie peut immédiatement prouver son attachement aux valeurs européennes en devenant trilingue, à l'instar de la Belgique.

Gabor Landman, président de la Fondation européenne des droits linguistiques.

[ND samedi 27 septembre 2025.](#)

([Version néerlandaise](#),

[version anglaise](#),

[version frisonne](#),

[version hongroise](#),

[Version Francaise](#),

[Version Allemande](#)

[Version Russe](#))